

7.7 Dépenses liées aux travaux

En 2013, 29,5 % des ménages ont financé des **travaux** pour leur résidence principale ou la copropriété au cours des 12 derniers mois. Dans la moitié des cas, ils ont fait des travaux d'embellissement. La réparation d'un équipement vétuste est mentionnée dans un quart des cas, l'entretien courant est cité par un ménage sur cinq. La recherche d'économies d'énergie ou l'amélioration du chauffage sont évoquées, mais concernent presque exclusivement les propriétaires. Enfin, pour 34 % des acquéreurs emménagés depuis moins de quatre ans, un des buts est aussi la finition du logement.

Plus de la moitié des **acquéreurs récents**, et quatre propriétaires sur dix ont réalisé des travaux dans l'année précédant l'enquête. Ces travaux concernent la menuiserie, l'isolation ou la finition du logement, son agrandissement, le ravalement et la réfection des toitures. La moitié des acquéreurs récents ont dépensé plus de 4 000 euros ; parmi eux, ceux qui devenaient propriétaires pour la première fois ont dépensé deux fois moins, sans doute parce que plus contraints financièrement. Les ménages peuvent bénéficier d'aides publiques (crédit d'impôt, prêts spécialisés, TVA réduite, etc.) ou de

leur entourage. Les aides publiques sont destinées à l'amélioration du bâti et des performances énergétiques du logement, notamment par l'isolation, l'installation d'appareils économes en énergie ou utilisant des énergies renouvelables. 12,4 % des propriétaires en ont bénéficié.

Les locataires, quant à eux, sont tenus de financer le maintien en l'état du logement et de ses équipements. Ils doivent aussi participer à l'entretien et aux petites réparations des parties communes de l'immeuble, telles que l'ascenseur ou les conduits de ventilation. Ils peuvent procéder à des travaux d'embellissement, sous réserve de l'accord de leur propriétaire. Les trois quarts des locataires ont fait des travaux pour un montant inférieur à 700 euros, le montant médian étant de 300 euros. Ils sont beaucoup moins nombreux que les propriétaires à avoir fait des travaux (15,8 %). Ils font assez rarement appel à un professionnel (15,0 %) et recourent peu au crédit (3,8 %). Ils sont donc beaucoup moins nombreux que les propriétaires à bénéficier d'aides publiques (0,9 % contre 12,4 %), aussi bien du fait de la nature des travaux qu'ils engagent que de leur moindre recours à un professionnel. ■

Définitions

Travaux : travaux d'entretien et d'amélioration à la charge de l'occupant – installation de nouveaux équipements, remplacement ou réfection d'équipements anciens, réaménagement important du logement –, réalisés dans l'année précédant l'enquête et qui ne sont pas pris en charge en totalité par les assurances dans le cadre d'un sinistre. Le montant fourni est le coût « pièces et main-d'œuvre » si le ménage a eu recours à un professionnel, ou le prix du matériel si les travaux ont été faits par le ménage lui-même ou une de ses relations. Les dépenses d'ameublement, qui relèvent des dépenses de consommation, sont exclues.

Acquéreur récent : ménage ayant acquis sa résidence principale au cours des quatre dernières années. Le logement peut être acquis soit à titre onéreux, soit par héritage ou donation.

Médiane, quartile : voir *annexe Glossaire*

Pour en savoir plus

- « Les charges des occupants en 2014 », in *Compte du logement 2014 – premiers résultats 2015*, coll. « RéférenceS », SOeS, février 2016.
- « L'activité immobilière », in *Compte du logement 2014 – premiers résultats 2015*, coll. « RéférenceS », SOeS, février 2016.

Dépenses liées aux travaux 7.7

1. Caractéristiques des ménages ayant fait des travaux dans les 12 derniers mois

	Parmi les ménages ayant fait des travaux...					
	Proportion de ménages ayant fait des travaux (en %)	Part des ménages ayant fait faire au moins une partie des travaux par un professionnel (en %)	Part des ménages ayant contracté un crédit pour une partie au moins de ces travaux (en %)	Part de ménages ayant bénéficié d'une aide publique (en %)	Montant total médian des travaux financés sur les 12 derniers mois (en euros)	Montant total moyen des travaux financés sur les 12 derniers mois (en euros)
Ensemble	29,5	51,8	11,7	9,8	2 000	5 800
Statut d'occupation						
Locataires ¹	15,8	15,0	3,8	0,9	300	900
<i>dont : secteur social</i>	20,1	12,8	4,6	0,4	300	900
<i>secteur libre</i>	12,9	17,5	3,0	1,5	250	900
Propriétaires	39,4	62,3	13,9	12,4	3 000	7 200
<i>dont : acquéreurs récents</i>	52,6	52,0	13,4	13,2	4 000	9 900
<i>primo-acquéreurs² récents</i>	29,3	72,7	13,2	10,0	2 000	5 300
Ménage logés gratuitement	17,3	33,5	5,7	3,4	1 000	3 500
Type d'habitat						
Individuel	35,3	52,4	13,3	12,3	2 889	7 400
Collectif	21,8	50,6	8,2	4,4	600	2 400
Ancienneté dans le logement						
Emménagés depuis moins de quatre ans	25,4	35,8	9,0	8,0	1 460	6 700
Emménagés depuis quatre ans ou plus	31,1	56,8	12,5	10,4	2 000	5 500
Type d'unité urbaine						
Commune rurale	31,9	48,4	13,8	9,4	3 000	7 300
De moins de 100 000 habitants	28,8	50,3	11,9	13,4	2 000	5 700
De 100 000 habitants ou plus (hors UU de Paris)	30,1	52,6	10,8	8,8	1 200	5 100
Unité urbaine de Paris	26,6	58,8	9,8	5,3	1 500	5 200
Date de construction du logement						
Avant 1949	28,9	51,6	11,0	10,1	2 000	6 900
1949-1998	30,3	54,9	12,0	10,5	1 600	5 100
1999 et après	27,6	38,8	11,3	6,5	2 000	6 700

1. Y compris sous-locataires et locataires de meublés.

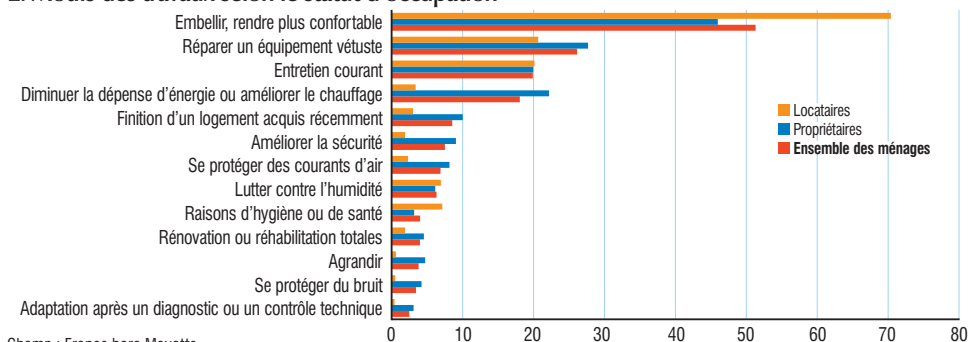
2. Ménage acquéreur pour la première fois. Auparavant, les membres du ménage actuel pouvaient, par exemple, être locataires ou vivre chez leurs parents.

Champ : France hors Mayotte.

Lecture : 29,5 % des ménages ont fait des travaux au cours des 12 derniers mois ; parmi eux, 51,8 % ont fait appel à un professionnel pour au moins une partie de leurs travaux.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

2. Motifs des travaux selon le statut d'occupation



Champ : France hors Mayotte.

Lecture : 70,3 % des locataires qui ont fait des travaux au cours des 12 mois précédents avaient pour motif d'embellir leur logement.

Note : le ménage pouvant donner plusieurs motifs, la somme des barres ne fait pas 100 %.

Source : Insee, enquête Logement 2013.

3. Distribution du montant des travaux selon le statut de l'occupant

	en euros		
	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile
Propriétaires	970	2 950	7 000
<i>dont acquéreurs récents</i>	1 200	4 000	10 000
<i>dont primo-acquéreurs¹ récents</i>	420	2 000	6 000
Locataires ²	120	300	700
Logés gratuitement	400	1 000	4 000
Ensemble	461	2 000	5 300

1. Ménages acquéreurs pour la première fois, auparavant locataires ou vivant chez leurs parents.

2. Y compris les sous-locataires et les locataires de meublés.

Champ : France hors Mayotte.

Lecture : un quart des propriétaires ont fait des travaux pour un montant inférieur à 970 euros.

Source : Insee, enquête Logement 2013.